

Diplôme Régional d'Entraîneur 1 VB (DRE1 VB) Certification Pédagogique en Club (CPC)

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur amateur. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none">• DRE1 - CAVB-CIVB-CEVB <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 heures en présentiel minimum <p>Les dates et lieu sont précisés dans la convocation fournie en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion.</p> <p>Gymnase, ballons, chariots à ballons, antennes...</p> <p>Intervenants</p> <p>CTS-R, membres ETR des Ligues. Le nom de l'évaluateur figure à la convocation jointe en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nom Prénom Fonction Mobile Mail</p> <p>Personne en Situation de Handicap (PSH)</p> <p>Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :</p> <p>Mme. Isabelle COLLET : isabelle.collet@ffvb.org</p> <p>OU</p> <p>Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé : para.volley.sante@ffvb.org</p> <p>Tarifs</p> <p>Frais pédagogiques</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Positionner le candidat en situation pédagogique avec son équipe, dans sa structure.• Vérifier la mise en œuvre des principes abordés lors des 3 certificats du DRE1 VB. <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none">• Être capable de prendre en main le public de manière rapide.• Être capable d'aménager l'espace disponible, et en sécurité pour les pratiquants.• Être capable de mettre en place une séance et à animer une situation.• Être capable de motiver son public en prenant en compte la diversité de ses attentes. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 1 mois avant la date de certification ; clôture 15 jours au plus tard avant la date de certification.</p> <p>Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre séance avec le concours de votre club. (Contacts référents à gauche)</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La certification a une durée maximale de 1h30 en situation, suivie d'un entretien de 30 minutes maximum.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Pas de positionnement du fait que ce soit une épreuve de certification.</p> <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Les candidats sont soumis à 2 épreuves de certification :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en situation d'1h30 maximum sur l'encadrement d'un groupe.• Entretien de 30 minutes maximum. <p>Modalités de rattrapage</p> <ul style="list-style-type: none">• Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification pédagogique, il lui est proposé de re présenter une séquence d'animation dans son club, ainsi que l'entretien.• Cette épreuve se déroulera dans un délai de 4 mois maximum suivant la fin du module.
---	--

- Sans prise en charge OPCO :
50€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO :
80€ HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

- En cas de nouvel échec, il sera proposé au candidat un tutorat.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====